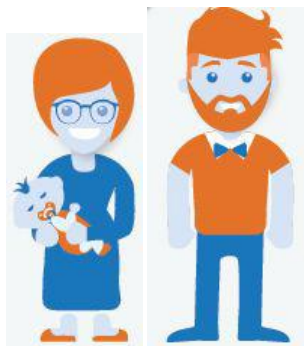




COMMENT NOUS REJOINDRE ?

VOUS ÊTES PARENT OU JEUNE
GRAND-PARENT ?

VOUS AIMEZ LES ENFANTS ?

VOUS AVEZ UNE EXPÉRIENCE AUPRÈS
DES ENFANTS ?

La garde fonctionne du lundi au
vendredi, hors
vacances scolaires et jours fériés.

La garde de l'enfant
est assurée bénévolement
au domicile de la famille.

*Vous pouvez aussi nous aider pour
gérer les appels téléphoniques.*
(un extrait de casier judiciaire et un
certificat médical d'aptitude vous seront
demandés)

Téléphone : 07 67 89 04 19

QUAND ?

DU LUNDI AU VENDREDI
DE 7H30 à 18H30
(Période scolaire)

OÙ ?

AU DOMICILE DE L'ENFANT

PARTICIPATION

PARTICIPATION VOLONTAIRE
AUX FRAIS DE L'ASSOCIATION
(pas d'adhésion)

CONFIANCE

LES BÉNÉVOLES SÉLECTIONNÉS
DOIVENT
FOURNIR UN CERTIFICAT MÉDICAL
D'APTITUDE AINSI QU'UN EXTRAIT DE
CASIER JUDICIAIRE VIERGE.
UNE ASSURANCE EST SOUSCRITE
AU BÉNÉFICE DES ENFANTS
ET DES BÉNÉVOLES.



Association de bénévoles créée
pour aider les parents ayant besoin
d'une garde ponctuelle, urgente
et exceptionnelle de leur enfant.

Téléphone : 07 67 89 04 19

Courriel : caen@sosurgencegardenfants.org

Site : <http://sosurgencegardenfants.org/caen>

**Facebook /Instagram
SOS Urgence Garde d'Enfants CAEN**



NOTRE VOCATION

Notre but est de dépanner
immédiatement et
temporairement des parents obligés
de faire garder leur enfant
de façon inopinée ou occasionnelle :

- imprévus
- défaillance de la garde habituelle
- maladie de l'enfant qui l'empêche
d'aller à l'école ou à la crèche
- rendez-vous, démarches, etc.



NOTRE ORGANISATION

Nous intervenons du lundi au vendredi,
hors vacances scolaires,
en association avec les autres
modes de garde proposés
sur l'agglomération de CAEN LA MER.
La garde est assurée
par un(e) bénévole au domicile de l'enfant.

Aucune adhésion n'est nécessaire
pour les familles.

*Une participation financière
est demandée pour couvrir les frais
de fonctionnement de l'association.
Elle est laissée à l'appréciation des familles*



HISTOIRE DE L'ASSOCIATION

L'association
SOS URGENCE GARDE D'ENFANTS
a été créée en 1978 à PARIS,
à l'initiative d'une assistante sociale.

Elle a eu l'idée de créer un réseau
permettant de mettre en relation :

- ❖ des familles confrontées à un
problème imprévu de garde d'enfants.
- ❖ et des bénévoles, acceptant de
donner une ou plusieurs journées
par mois, pour assurer ces gardes.

*Grâce à un partenariat
avec la ville de CAEN, notre antenne
a été la 16ème création en France.*